

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 Juillet à 19h00 le conseil municipal s'est réuni à la Mairie de Guipy sur convocation de M TOUTEAUCHAUX Christian, Maire.

Sont présents :

ARNOUD Anne, BONNOT Philippe, BRADE Jérôme, CLAUSTRAT Francine, HADZIC Patricia, JOLY Stéphanie, TARDIVON Gilles, TOUTEAUCHAUX Christian,

Absents : BONNET Tristan, CLAIR Laura, VIGNERON Alexis.

Anne ARNOUD est désignée secrétaire de séance.

La séance débute par la lecture et approbation du compte rendu du dernier Conseil Municipal qui s'est tenu le 28 mai 2026. La lecture est faite par M Le Maire et est adoptée à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Étude et délibération volets école
- Étude et devis cabine de douche logement école
- Délibération arrêt régie 1000 club
- Demande occupation salle du 1000 club par les JA
- Questions diverses

1- Étude et délibération volets école

L'objectif est d'isoler du chaud les salles de l'école. Il est prévu la pose de volets roulants à moteur solaire de couleur beige léger RAL 1015 pour être en harmonie avec le reste du bâtiment. Les volets seront posés sur la grande porte et fenêtre arrière vers la cantine, sur la porte donnant sur la cour et sur les deux grandes fenêtres.

Plusieurs devis ont été demandé avec des prestations identiques :

- L'entreprise Brade de Guipy : montant du devis proposé 4850 € HT, 5820€ TTC ;
- L'entreprise Laleu de Clamecy : montant du devis proposé 6205€ HT, 6825,50€ TTC ;
- L'entreprise FCS de Corbigny : montant du devis proposé 5921,03€ HT, 7105, 23€ TTC

Après délibération de l'assemblée, le devis de l'entreprise BRADE a été retenu :

Pour 8

Contre 0

Abstention 0

2- Étude et devis cabine de douche logement école

Il s'agit d'une demande des locataires qui souhaiteraient disposer d'une douche en remplacement de la baignoire pour des raisons de consommation d'eau et de commodités.

Il s'agit de remplacer deux baignoires par deux douches dans deux logements différents.

Des devis ont été demandés à plusieurs entreprises sur la fourniture et la pose de cabines de douche intégrale :

- Entreprise Merlin à Clamecy : ne s'est pas déplacée ;
- Entreprise Merle à Germenay : elle propose une douche intégrale 90X90 en quart de rond pour un montant de 3028 € TTC la cabine soit 6056,60€ pour les 2.
- Entreprise Perez Adrien à Vitry Lâché : elle propose une cabine de douche intégrale rectangulaire 100x 80 avec une porte pivotante pour un montant de 5552,23€ TTC les deux.

L'assemblée délibérante a retenu l'entreprise Perez pour sa cabine rectangulaire mais souhaite lui demander un autre devis avec option barre de maintien.

3- délibération arrêt régie 1000 club

Une régie visant à gérer la location du 1000 club a été créée en 1997.

La régie n'enregistre plus de mouvements depuis quelques années.

Sur conseil du Service de Gestion Comptable (SGC) de Cosne sur Loire il est envisagé de supprimer cette régie avec l'accord de l'assemblée délibérante.

Pour 8

Contre 0

Abstention 0

Les formalités seront engagées pour supprimer cette régie.

4- demande occupation salle du 1000 club par les JA

Il s'agit d'une demande formulée par les jeunes agriculteurs (JA) de Brinon sur Beuvron par l'intermédiaire de leur président M TARDIVON Mickaël, afin d'obtenir la gratuité de la salle du Mille-Clubs le 19 septembre 2026

Il souhaite organiser dans cette salle, la remise des prix récompensant les vainqueurs du concours de Labour qui aura lieu ce même jour sur la commune de GUIPY, suivi d'un vin d'honneur et d'un repas.

Monsieur le Maire évoque le fait, qu'il est de tradition pour ce type de manifestation que la commune offre le vin d'honneur.

L'assemblée délibérante donne son accord en faveur du prêt gratuit de la salle et du vin d'honneur offert aux JA de Brinon sur Beuvron.

Pour 8

Contre 0

Abstention 0

5- Questions diverses

- THLV

La fiscalité applicable aux logements vacants est modifiée par la loi de finances pour 2026 supprimant la taxe d'habitation sur les logements vacants (THVL) et la taxe sur les logements vacants par une taxe unique appelée taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH).

Dans les zones non tendues (offre et demande de logement) comme à Guipy cette taxe est mise en place par une délibération.

Monsieur Le Maire demande à l'assemblée si elle souhaite mettre en œuvre cette taxe sur Guipy.

Pour 0

Contre 8

Abstention 0

Après délibération, l'assemblée ne souhaite pas à ce jour mettre en place cette taxe sur la commune de Guipy.

-Rampes pour le perron de l'Église

Plusieurs personnes ont sollicité M Le Maire afin d'installer des rampes sur les marches montant à l'Église de Guipy, ces marches étant glissantes lorsqu'il pleut.

L'assemblée est favorable au projet, des devis vont être demandés auprès d'entreprises locales.

Pour information :

-Site internet

Le site internet est construit et est désormais accessible à tous

www.guipy.fr

L'information sera publiée sur panneau pocket

-Projet travaux Église de Guipy

Une première approche de l'Architecte aura lieu cette fin de semaine.

Une réunion publique d'information sur le projet et son coût est envisagée fin septembre début octobre.

-Éclipse du 12 août 2026

La commune de Guipy propose de se rassembler pour celles et ceux qui le souhaitent, vers le Château d'Eau de Guipy le mercredi 12 août 2026 à partir de 19h00 afin d'observer l'éclipse.

Pour que cela soit un moment de convivialité, chacun apportera de quoi partager un verre et quelques amuse-bouche.

-Épicerie culturelle

Le camion de l'épicerie culturelle sera présent à Guipy, Place St Germain le 21 août 2026 à 11h00.

Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de sa représentation.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire clos la séance à 20h00



